

Les morceaux qui composent actuellement les reliques de la Crèche sont au nombre de cinq, deux assez épais, les trois autres beaucoup plus légers; le bois qui les forme, très dur, est de texture très compacte. Des traces évidentes montrent que ces planches ont été jadis recouvertes de plâtre pour les préserver. La confection, quoique grossière, est relativement soignée, et pour relier ces planches on a employé le fer et un métal ressemblant au laiton; un des morceaux porte encore un reste de ces clous.

En 1606, les reliques avaient été déjà examinées, et quelques-uns des morceaux furent coupés à cette époque. Ils ont aujourd'hui respectivement 85cm, 7 et 64cm de longueur pour les plus gros, et 84cm, 20,84cm, 20 et 70cm, pour les plus légers.

En 1606, Bianchini avait cru devoir attribuer le bois de ces débris à la famille des conifères; le nouvel examen a conduit à d'autres conclusions. Ils seraient formés du bois de l'érablé, l'érablé sycomore probablement.

La reconstitution des morceaux, grâce aux débris qui existent dans le reliquaire de Sainte-Marie-Majeure et aux quelques pièces connues, détachées à différentes époques, ont permis au R. P. Lais de reconstituer la forme très probable du berceau.

Il était constitué par un pied pliant formant deux X, dont la charnière était une tige de bois tournée, dont, au temps de Benoît XIV, on retrouva les débris dans l'autel papal. Sur le pied devait reposer le berceau proprement dit, formé de quelques planches.

Fait remarquable, cette reconstitution conçue à Rome à la suite de déductions très judicieuses donne exactement la forme des mangeoires des animaux, encore en usage en Syrie: car en ce pays le râtelier employé dans nos régions n'est pas connu. C'est un peu exactement la forme donnée à la Crèche par l'artiste qui a sculpté le bas-relief d'Arles, monument d'autant plus intéressant comme document historique qu'il date du IV^e siècle.

Ce berceau était-il une des mangeoires de la Crèche ou fut-il fait exprès? Il serait difficile de le savoir. Ce qui semble certain, c'est qu'il se composait de deux parties, une caisse formée de planchettes et des montants sur lesquels on la mettait